

Médiathèque départementale de Seine-et-Marne

EXPÉRIENCES ET PROJETS

ANALYSE DES COLLECTIONS

Quelques outils pour faire une analyse des collections existantes afin de mettre en place ou de développer une politique documentaire.



La notion de politique documentaire nous vient des pays anglo-saxons. Elle englobe à la fois les principes et procédures de constitution des collections (ce qu'on nomme aussi politique d'acquisition) et les principes et procédures de gestion des collections (circuit du document, mise en valeur et désherbage).

Pour mettre en place ou développer une politique documentaire, la première tâche du bibliothécaire est d'analyser la collection de documents présente dans son établissement.

Il s'agit de faire le point sur ce qui existe et de définir les atouts et les déficiences du service afin de proposer des solutions d'amélioration pour remplir les missions imparties aux bibliothèques publiques. Pour cela l'analyse des collections doit être liée à 3 autres types d'analyse :

- une analyse de la population (répartitions socioprofessionnelle et par tranches d'âge notamment), de l'environnement culturel, social et politique de la commune et des partenaires possibles. Il s'agit de répondre à la question : « Pour qui devrait-on travailler ? »,
- analyse du public inscrit à confronter à celle de la population : « Pour qui travaille-t-on ? »,
- analyse des moyens financiers, humains, matériels : « Avec qui et avec quoi travaille-t-on ? ».

L'analyse des collections proprement dite s'insère dans ce diagnostic plus général, afin d'identifier les besoins réels du territoire en termes documentaires.

Cette analyse, qui doit être quantitative et qualitative, nécessite une segmentation de la collection (par cotes Dewey, genres littéraires, secteurs jeunesse, adultes ou niveaux d'accessibilité, supports).

Cela permet ensuite de chiffrer le nombre de documents, de prêts, d'achats, de retraits et leur répartition par se

gment. Il faudra ensuite comparer ces chiffres entre eux, établir des proportions et les analyser à la lumière du diagnostic de territoire et de moyennes nationales (Direction du Livre et de la Lecture).

Pour l'analyse quantitative, l'analyse systématique (livre par livre) ou par échantillonnage (à définir en fonction de la taille de la collection) peut se faire grâce à l'utilisation de la méthode IOUPI en même temps qu'un désherbage.

Les missions d'un bibliothécaire

- Permettre la formation permanente dans tous les domaines de la connaissance.
- Transmettre de l'information et permettre le suivi de l'actualité.
- Donner accès à la culture et notamment à la création artistique et culturelle.
- S'adresser à tous sans distinction d'âge, de sexe, de niveau social et culturel.